



AVANT-PROJET DE REVITALISATION DU BOULEVARD SAINTE-ANNE

Atelier participatif du 18 janvier 2017

Compte-rendu

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
DÉMARCHE CONSULTATIVE	6
QUESTIONS DES PARTICIPANTS	9
RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES	11
SONDAGE D'APPRÉCIATION	20

MISE EN CONTEXTE



DATE DE LA SÉANCE : Mercredi le 18 janvier 2017, 19h

ENDROIT : Salle ArtMéli Hall, 4579, boulevard Sainte-Anne

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES : 55 personnes

INFORMATION GÉNÉRALE

La Ville de Québec souhaite réaliser un programme de revitalisation visant à réaménager le boulevard Sainte-Anne et ses abords, de manière à créer un corridor urbain complet, et ce, dans le but de favoriser l'émergence d'un milieu de vie dynamique et vivant. Avant toute chose, elle souhaite se doter d'un outil de planification détaillée pour encadrer les futures interventions.

Objectifs :

- Concevoir une proposition de réaménagement du boulevard Sainte-Anne tout en considérant l'importance de cette artère de circulation.

- Proposer des interventions par sous-secteurs qui tiennent compte des particularités du milieu et des opportunités d'aménagement et de développement.
- Proposer des lignes directrices en matière d'urbanisme (usages, lotissement, implantation, stationnement, architecture, etc.).
- Cibler les interventions prioritaires et proposer une stratégie selon un horizon à court, moyen et long termes.

Le secteur d'intervention comprend l'emprise du boulevard Sainte-Anne et les terrains qui le bordent. Ce boulevard s'étend sur une distance de plus de 6 km, du secteur D'Estimauville au parc de la Chute-Montmorency. La zone d'analyse comprend également des territoires délimités par les bâtiments et les éléments naturels (ex. : falaise, rivières). Ces territoires sont des sous-secteurs reconnus dans la mémoire collective.

Pour les fins de l'exercice de consultation publique, le secteur a été divisé en trois sous-secteurs :

- Le secteur **Giffard** : de l'avenue Jean-De Clermont à la rue des Mouettes.
- Le secteur **Everell** et de l'ancienne cimenterie : de la rue des Mouettes à la 122^e Rue/viaduc de l'autoroute Félix-Leclerc.
- Le secteur **Saint-Grégoire-de-Montmorency** et de l'étang de la Côte : de la 122^e Rue/viaduc de l'autoroute Félix-Leclerc au pont de l'île d'Orléans.



La Ville veut se doter d'un plan d'intervention pour chaque étape de la revitalisation et c'est pourquoi elle désire consulter la population de ce secteur. Les citoyens ont donc été invités à participer à une réflexion en vue du réaménagement de ce secteur par le biais d'une rencontre participative. Les commentaires des citoyens visent à alimenter la conception du plan d'intervention afin qu'il réponde mieux

aux besoins et aux attentes de la population.

La rencontre participative s'est tenue le mercredi 18 janvier 2017 à 19 h, à la salle ArtMéli Hall. Les résidents et propriétaires concernés ont été invités au moyen d'un avis distribué de porte en porte. Une invitation a également été transmise par courriel aux membres et abonnés du conseil de quartier des Chutes-Montmorency et aux abonnés des alertes courriel de la Ville de Québec. Cinquante-cinq personnes étaient présentes (en plus des représentants de la ville).

Objectifs de la rencontre

- ✓ Présenter les paramètres du projet et la nature des travaux
- ✓ Recueillir les idées et préoccupations pour chaque tronçon du boulevard Sainte-Anne (Everell, Giffard et Montmorency)

Présentation de l'avant-projet d'aménagement

Objectifs :

- Créer un milieu de vie
- Réaménager le boulevard Sainte-Anne à une échelle humaine
- Créer un réseau d'espaces verts au sud du boulevard Sainte-Anne
- Intégrer les résidents actuels
- Maintenir des points de vue vers le fleuve
- Favoriser les transports actifs

Les propositions préliminaires d'aménagement de la Ville pour le boulevard Sainte-Anne concernent notamment les éléments suivants :

- ✓ Les transports actifs
 - Redonner une place importante au piéton
 - Aménager des arrêts d'autobus avec bancs, arbres et abribus
 - Favoriser les déplacements utilitaires à vélo = connectivité au réseau et diminuer la pression sur la piste cyclable existante à vocation plus récréative
- ✓ Plantation d'arbres
 - Lutter contre les îlots de chaleur
 - Encadrer visuellement les voies de circulation : apaisement de la circulation - échelle humaine

Portrait des participants

- Résidents du secteur Giffard : **7**
- Résidents du secteur Everell et de l'ancienne cimenterie : **15**
- Résidents du secteur Saint-Grégoire de Montmorency : **23**
- Résidents du secteur Courville : **5**
- Travailleurs du secteur : **12**
- Commerçants du secteur : **1**
- Représentants d'organisme ou d'institution : **7**
- Personnes se déplaçant en transport en commun : **13**
- Personnes se déplaçant en voiture : **plus de la majorité**
- Participants à la consultation de 2013 : **11**

DÉMARCHE CONSULTATIVE

La Ville de Québec a mené des consultations publiques en 2013 auprès des citoyens du secteur du boulevard Sainte-Anne afin qu'ils puissent apporter leurs connaissances sur le quotidien de leur milieu de vie et donner leur avis sur les problématiques de la qualité de l'aménagement urbain, des constructions, des déplacements, du stationnement, etc. Suite à ces consultations, un avant-projet de revitalisation du boulevard Sainte-Anne a été élaboré. Les résultats ont permis de formuler des propositions pour la consultation du 18 janvier 2017.

Consultations tenues en 2013

- 2 assemblées de consultations publiques tenues par les Conseils de quartier du Vieux-Moulin et des Chutes-Montmorency : 40 participants
- 4 séances de remue-méninges, 22 au 26 avril 2013 : 45 participants
- 1 consultation publique en ligne, juin 2013 : 133 répondants

Constats

- Des accès au fleuve améliorés
- Une mise en valeur des attraits récréotouristiques
- De l'embellissement et du verdissement
- Une meilleure sécurité pour les piétons
- Plus de commerces et de services de proximité près des nouveaux développements et dans le quartier Montmorency
- Un meilleur service de transport en commun
- Une amélioration des infrastructures cyclables
- La réduction de l'emprise du boulevard Sainte-Anne
- Des aménagements favorables aux familles
- La limitation des nouvelles constructions en hauteur
- L'atténuation des nuisances

Consultation tenue le 18 janvier 2017

Lors de la séance de consultation publique du 18 janvier 2017, la formule adoptée a été celle de l'atelier participatif. Ainsi, les citoyens ont été invités à venir se prononcer selon leur secteur de résidence (Everell, Giffard ou Montmorency) sur les enjeux qui leur tiennent à cœur pour le nouvel aménagement du boulevard Sainte-Anne. Les participants ont été réunis en petits groupes à des tables et ont pu mettre par écrit leurs préoccupations et accompagner le tout de dessins sur des cartes de chaque portion du boulevard Sainte-Anne concernée.

Afin de se préparer à la consultation publique, les personnes intéressées ont pu consulter toute la documentation concernant l'avant-projet en ligne sur le site Internet de la Ville dans la section dédiée à l'avant-projet de revitalisation :

www.ville.quebec.qc.ca/planification_orientations/amenagement_urbain/grands_projets_urbains/boulevard_sainteanne/index.aspx

Les sections suivantes présentent les résultats de l'atelier participatif.

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants de cet exercice sont présentés dans cette section et une version plus détaillée des commentaires recueillis est disponible dans les sections suivantes.

Secteur Giffard

Pour les espaces verts et le verdissement, les citoyens favorisent la plantation d'arbres le long de la rue François-de-Laval et le lieu situé entre la rue Chabanel et le boulevard Sainte-Anne. Ils souhaitent également une amélioration du parc Lortie.

Pour les déplacements et la mobilité, les participants ont mentionné que le boulevard Sainte-Anne est dangereux pour les cyclistes et piétons. Ils souhaitent organiser des activités sur la piste cyclable, tel un rallye. Ils voudraient qu'un contrôle des camions soit effectué afin d'éviter qu'ils passent dans les petites rues du secteur. L'instauration d'un système de vignettes dans les rues du secteur plait aux citoyens. Des citoyens voudraient également que l'autoroute soit convertie en boulevard de service.

Pour les usages et le cadre bâti, les résidents privilégient une hauteur maximale de 4 étages et souhaitent éviter que l'on y installe des industries. L'installation de commerces de proximité est également une demande des citoyens.

Pour les aménagement urbains, les citoyens voudraient des liens plus efficaces entre les berges et la ville (tunnels, passerelles). Ils souhaitent également un lieu de rassemblement culturel.

Secteur Everell

Pour les espaces verts et le verdissement, les citoyens du secteur voudraient que l'anneau de course soit entretenu et aménagé et que l'escalier ayant brûlé l'an passé soit réparé. Ils privilégient l'aménagement d'arbres le long de la voie ferrée et sur la rue Sauriol et la préservation de ceux se trouvant le long de la falaise.

Pour les déplacements et la mobilité, les participants voudraient un lien cyclable utilitaire rejoignant les rues des Pionnières de Beauport, Sauriol, les boulevards Sainte-Anne et des Chutes et le haut de la falaise. Ils demandent une amélioration des liens nord-sud. De plus, ils privilégient un accès au fleuve.

Pour les usages et le cadre bâti, les citoyens souhaitent limiter la hauteur des bâtiments à 13 mètres. Ils privilégient le développement de commerces de proximité, des épiceries par exemple. Ils veulent une confirmation du caractère patrimonial du secteur Everell et une conservation des percées visuelles.

Pour les aménagement urbains, les résidents aiment l'idée des trottoirs des deux côtés du boulevard Sainte-Anne. Le parc proposé est bien accueilli par la population du secteur, certains voulant l'installation de jeux d'eau afin d'attirer les familles. Certains participants remettent en question l'utilité des trois sorties d'autoroute.

Secteur Montmorency

Pour les espaces verts et le verdissement, les citoyens du quartier veulent conserver/améliorer la vue sur l'étang de la côte et en favoriser l'aménagement. Ils souhaitent une plantation d'arbres le long du boulevard et de la piste cyclable, tout en privilégiant les petits arbres et arbustes afin de ne pas obstruer la vue des résidents.

Pour les déplacements et la mobilité, les participants disent vouloir une amélioration de la desserte en transport en commun, une réduction de la vitesse sur le boulevard Sainte-Anne ainsi qu'une traverse piétonne et cyclable afin de sécuriser les déplacements en transport actif.

Pour les usages et le cadre bâti, une grande partie des résidents ont mentionné qu'ils souhaitaient limiter la hauteur des bâtiments à 4 étages. Ils souhaitent également y voir s'installer de petits commerces de quartier. Les citoyens voudraient que la ville revoie les normes de stationnement par logement, qu'ils trouvent en nombre insuffisant par rapport à la demande. De plus, les citoyens sont en accord avec l'établissement d'un centre de personnes âgées, en autant que le bâtiment respecte la hauteur permise.

Concernant les aménagements urbains, les citoyens adhèrent au projet de parc. En faveur des accès au fleuve, ils regrettent que l'accès à la baie de Beauport soit payant, même pour les cyclistes et piétons.



QUESTIONS DES PARTICIPANTS

Suite à la présentation de l'avant-projet de revitalisation du boulevard Sainte-Anne, du temps a été alloué aux personnes présentes pour une période de questions de clarification auxquelles ont répondu les intervenants de la Ville.

Q1 : La proposition de résidence pour personnes âgées est-elle de nature publique ou privée?

Réponse : Ce n'est pas spécifié et on ne gère pas cela dans le zonage. Mais il y a un besoin important pour ce genre d'habitat partout sur le territoire de la Ville de Québec (estimation : 50 000 chambres d'ici 2026).

Q2 : Est-ce que le transport en commun du secteur Montmorency est abordé?

Réponse : Nous aurons une proposition à ce sujet vers la fin du mois.

Q3 : Comment matérialiser la proposition de 80 logements? Est-ce qu'il y a une étude économique à l'appui pour explorer sa viabilité?

Réponse : Il s'agit d'une vision urbanistique. La proposition est sur la table pour discussion.

Q4 : Est-ce qu'il y aura des actions visant la réduction de la vitesse de circulation, le camionnage et le bruit dans le secteur Montmorency?

Réponse : Il n'y a pas eu d'analyse de l'enjeu de la vitesse de circulation. Toutefois, dans notre proposition, nous envisageons de réduire le nombre de voies et d'ajouter des arbres, ce qui aura pour effet de resserrer le paysage et cela aura un impact direct sur le conducteur.

Q5 : Est-ce qu'il a des passerelles franchissant l'autoroute dans le Plan directeur du littoral est de la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ)?

Réponse : Il faudrait consulter le document pour obtenir l'information, car nous ne l'avons pas en ce moment. Nous croyons toutefois que ce sont dans les intentions de la CCNQ et la Ville souhaite s'arrimer avec celles-ci.

Q6 : D'où provient la proposition de 6 étages pour le secteur de la rue du Sous-Bois? La limite à 13 mètres avait été un choix arrêté il y a un certain temps.

Réponse : C'est un projet que nous avons reçu et qui est sous analyse. Nous vous le soumettons aujourd'hui pour discussion.

Q7 : Est-ce qu'il y a une vision de réaménagement du boulevard Sainte-Anne à l'est de l'autoroute Félix-Leclerc? Si c'est le cas, pourquoi est-ce que ça n'a pas été abordé?

Réponse : Nous vous présentons aujourd'hui un projet concernant les portions du boulevard Sainte-Anne sur lesquelles la Ville peut agir. C'est sur cela que nous voulons vous entendre.

Q8 : Pourquoi n'a-t-on pas prévu l'aménagement de la piste cyclable le long du fleuve? Est-elle vraiment plus pertinente le long de l'axe du boulevard Sainte-Anne?

Réponse : L'objectif est de travailler sur le réseau cyclable utilitaire et non juste récréatif. Nous croyons que ce pourrait être bénéfique pour les cyclistes qui se rendent au travail (ou ailleurs) à vélo. Ça n'exclut toutefois pas l'aménagement d'une piste cyclable sur le bord du fleuve.

Q9 : Est-ce que vous envisagez un aménagement dans le secteur D'Estimauville et de la Canardière pour se rendre à l'autoroute?

Réponse : Il est prévu de continuer les aménagements qui ont été faits sur l'avenue D'Estimauville au sud du boulevard Sainte-Anne vers le nord. Nous n'avons pas d'échéancier, mais nous savons que ce sont dans les intentions de la Ville.

Q10 : Est-ce qu'il est prévu de relier le domaine Maizerets à la baie de Beauport?

Réponse : Cela fait partie des projets de la CCNQ.

Q11 : Est-ce qu'il y aura des mesures pour augmenter l'achalandage et donner un nouveau souffle aux commerces dans le noyau à l'intersection du boulevard François-de-Laval?

Réponse : Il est difficile d'attirer des commerces dans ce secteur. Il n'y a pas une masse critique d'habitants.

Q12 : Pourquoi l'avant-projet présenté ce soir exclut-il le tronçon qui se rend jusqu'à D'Estimauville, à l'intersection avec le boulevard Sainte-Anne?

Réponse : Ce tronçon est à la hauteur du futur terminus du Service Rapide par Bus (SRB). C'est donc un projet parallèle qui est traité dans un programme particulier d'urbanisme (PPU) et c'est pourquoi il ne fait pas partie des discussions de ce soir.

Q13 : Pour ce qui est des propositions en lien avec la rue Poulin, est-ce que l'on doit donner ce soir notre avis sur le type de développement? Quand sera prise la décision finale?

Réponse : C'est le but de la rencontre de ce soir. Nous souhaitons avoir votre avis sur les propositions présentées dans l'avant-projet.

Q14 : Est-ce que le corridor du littoral actuel est sur votre aire d'étude?

Réponse : C'est une propriété du ministère des Transports, mais on le considère dans notre zone d'étude. Il y a donc un certain levier d'intervention.

RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES

Les commentaires émis durant l'atelier ont été nombreux. Une compilation a été faite de l'ensemble des commentaires et des suggestions des différentes tables de travail pour en faire un résumé.

Secteur Giffard

Les espaces verts et le verdissement

- Interdiction de coupe d'arbres en arrière-cour et en cour latérale
- Verdir le lieu entre Chabanel et le boulevard Sainte-Anne
- Améliorer le parc Lortie ou le modifier
- Arbustes et plantations entre l'allée piétonne, chaussées et stationnements
- Plantation d'arbres le long de François-de-Laval

Les déplacements et la mobilité

- Contrôle des accès des camions du boulevard Sainte-Anne vers le boulevard de la Capitale via les petites rues (2 mentions)
- Portion du boulevard Sainte-Anne située dans le secteur Giffard est dangereuse (trafic trop rapide, manque de bordures vertes entre la chaussée et les trottoirs, etc.)
- Faire un boulevard urbain avec arbres au centre en plus de chaque côté jusqu'au boulevard D'Estimauville
- Beaucoup trop de stationnements dans les rues pour les nouveaux employés
- Mettre en place un système de vignettes de stationnement

Les usages et le cadre bâti

- Au sud du boulevard Sainte-Anne uniquement, plus ou moins 4 étages
- Éviter l'installation d'industries
- Favoriser les petits commerces de quartier et de services de proximité
- Faire attention à la hauteur des bâtiments
- Exiger des façades et entrées principales sur le boulevard Sainte-Anne, pas sur le côté du bâtiment
- Bande commerciale le long du boulevard Sainte-Anne
- Reconvertir le site industriel avenue Yves-Montreuil en résidentiel avec commercial au rez-de-chaussée (maximum 4 étages)

Les aménagements urbains

- Aménager plus de liens entre le tissu urbain et les berges (passerelles, tunnels, etc.)
- Planifier un lieu de rassemblement extérieur culturel (près de l'Église)
- Préciser la situation du parc du Moulin

- Faire un parc sur le boulevard Sainte-Anne entre la rue Yves-Montreuil et avenue du Monument

Les priorités d'intervention

- Accès de la piste cyclable du secteur Giffard (Lortie) et annonce du quartier sur la piste cyclable
- Organiser des activités autour de la piste cyclable (rallye, etc.)

Commentaires hors tronçon

- Intersection avenue D'Estimauville / autoroute Dufferin : élimination du viaduc et création d'un rond-point (**PRIORITÉ**)
- Accès cyclable à la baie de Beauport (aucun tunnel, aucune passerelle, accès à la hauteur du sol) (**PRIORITÉ**)
- Sentier piéton et cyclable entre le fleuve et le quartier Giffard entre les avenues Poulin et Drouin
- Implantation d'un centre d'interprétation des Battures (Pointe de la cour de triage du CN)
- Plantation d'arbres tout le long de l'autoroute en bord de fleuve
- Accès piste cyclable et traverse voie ferrée, accès au littoral. Secteur à risque pour la sécurité (Avenue Lortie) (**PRIORITÉ**)
- Piste cyclable en bordure du fleuve
- Élimination du tunnel pour accéder à la rive (pointe avant François-de-Laval, avant la rivière Beauport) (aucun tunnel, aucune passerelle, accès à la hauteur du sol) (**PRIORITÉ**)
- Convertir l'autoroute en boulevard de service avec optimisation du débit de circulation en fonction des heures de pointe. Max 70 km /heure
- Synchronisation des feux aux heures de pointe (**PRIORITÉ**)
- Place publique (intersection D'Estimauville et boulevard Sainte-Anne)
- Axe réservé aux autobus dans le prolongement du boulevard Montmorency vers le boulevard Sainte-Anne (**PRIORITÉ**)
- Ajout d'installation de jeux dans le parc Lortie
- Parcs et espaces publics entre avenue du Sanctuaire et boulevard Monseigneur-Gauthier

Secteur Everell

Les espaces verts et le verdissement

- Planter des arbres et des arbustes le long de la voie ferrée et de la rue Sauriol (2 mentions)
- Réparer notre escalier qui a été brûlé l'an dernier ; entretenir l'anneau de course qui s'y trouve, entretenir le gazon, aménager des coins de feux avec des bancs, ajouter des bancs avec une vue sur le fleuve
- Verdissement du parc près du quai de la Cimenterie (moins de 8 mètres)

- Zonage sur la rue des Pionnières de Beauport et l'avenue du Sous-Bois : maintenir un maximum de 13 mètres
- Utiliser la voie ferrée pour le train de l'est
- Préserver les arbres magnifiques le long de la falaise
- Besoin d'arbres le long du boulevard. Pas trop hauts (maximum 13 mètres) et résistants aux vents
- Parc proposé est une bonne idée, ajouter une plage intérieure
- Élargir l'espace entre l'avenue Saint-Grégoire et le boulevard Sainte-Anne

Les déplacements et la mobilité

- Manque d'idées de projets pour la voie ferrée
- Un panneau d'arrêt pour arrêter les voitures en provenance de la voie de sortie de l'autoroute 440
- Réseau cyclable utilitaire dans le prolongement de l'avenue Ruel/avenue des Pionnières de Beauport/avenue du Sous-Bois/rue Francheville/ rue Sauriol jusqu'au boulevard Monseigneur-Gauthier (PRIORITÉ)
- Aménager le boulevard Sainte-Anne à deux voies avec des bâtiments de part et d'autre et des boutiques (référence Îles-de-la-Madeleine)
- Améliorer l'accès au quai que l'on rejoint par le boulevard des Chutes
- Créer dans le parc de la Cimenterie un pôle d'attraction (idem pour le parc Jean-Paul L'Allier qui a été l'élément moteur du redéploiement de la basse-ville)
- Site vert éclairé, accommodation avec le RTC accessible 24 heures par jour (idem à la passerelle de l'autoroute 132 à Longueuil)
- Améliorer la traverse du boulevard Sainte-Anne au pied de la côte du Manège
- Ralentir la circulation de la rue Sauriol et du boulevard Sainte-Anne
- Escalier le long du viaduc de l'autoroute pour relier la falaise et la rue Sauriol
- Accès au fleuve et stationnement
- Trottoir du côté nord du boulevard Sainte-Anne, peut-être inutile entre la rue du Manège et Cimenterie
- Problème de déneigement sur la rue Sauriol (PRIORITÉ)
- Prolonger le SRB jusqu'au boulevard des Chutes
- Prévoir accès au boulevard Sainte-Anne dans le secteur du boulevard des Chutes : lien de la rue Sauriol à partir du haut de la falaise jusqu'en dessous du viaduc autoroutier (PRIORITÉ)
- Est-ce qu'une piste cyclable le long du boulevard est nécessaire considérant la présence de la piste du corridor du littoral?
- Accès vers la pointe du prolongement du boulevard des Chutes : mettre en valeur et sécuriser cet accès au fleuve à pied
- Retravailler la piste cyclable sous le tracel de l'autoroute de la Capitale, l'endroit est dangereux
- Éclairage le long de la piste cyclable
- Élargir la piste existante et ajouter un sentier piétonnier

- Revoir les normes de stationnements par logement, lesquels sont insuffisants
- Accès nord-sud à améliorer, faciliter pour les autos et les vélos vers le secteur de la Cimenterie

Les usages et le cadre bâti

- Confirmer l'aspect patrimonial du secteur Everell (2 mentions)
- Secteur entre la rue Sauriol et le boulevard des Chutes : préservation du bâti patrimonial (PRIORITÉ)
- Commerces de proximité
- Hauteur des bâtiments :
 - Accorder une hauteur de maximum 13 mètres pour ne pas perdre la vue sur le fleuve
 - En accord avec des résidences de personnes âgées, mais pas trop hautes
- Relocaliser les vieux commerces près de l'autoroute Félix-Leclerc
- Prévoir des épiceries et non de la restauration rapide (PRIORITÉ)
- Secteur de la Cimenterie : maintenir une hauteur de 13 mètres maximum (PRIORITÉ)
- Limiter la hauteur à deux étages le long du boulevard Sainte-Anne
- Protection absolue des percées visuelles dans tout le secteur
- Besoin d'un ou deux bassin(s) de rétention

Les aménagements urbains

- Endroits pour la création d'espaces publics :
 - Le plus possible avec une vue sur le fleuve et y avoir accès facilement
 - Près du CLSC Orléans Beauport
- Aménagements à améliorer :
 - Ajouter des trottoirs le long du boulevard Sainte-Anne est une bonne idée
 - Parc projeté : jeux d'eau pour attirer les familles, ajout d'un centre d'interprétation du fleuve Saint-Laurent, arbres de moins de 8 mètres et éviter les murs
- Lieux à privilégier pour des activités publiques :
 - L'idée du parc proposé est une bonne idée (y prévoir du stationnement)
- Revoir l'utilité des trois sorties d'autoroute
- Parc de stationnement lors des déneigements
- Meubles à côté du Bingo et des lampadaires

Les priorités d'intervention

- Instauration de commerces
- Plus de verdissement
- Recréer une rue commerciale des deux côtés du boulevard avec quelque chose de particulier, une curiosité touristique pour attirer les touristes, les curieux (i.e. : Îles-de-la-Madeleine, Cape Cod)

- Installer un centre d'interprétation du fleuve Saint-Laurent en permettant également un accès au fleuve à cet endroit
- Jeux d'eau pour attirer les jeunes familles
- Intégrer des boutiques typiques
- Plantation d'arbres et rétrécissement du boulevard Sainte-Anne
- Améliorer les entrées dans Montmorency surtout le visuel

Commentaires hors tronçon

- Feux d'artifice sur le fleuve
- Pointe de prolongement du boulevard des Chutes : ajouter un panneau d'arrêt à l'intersection boulevard des Chutes et voies d'accès à l'autoroute (PRIORITÉ)
- Aménager un terre-plein sur le boulevard des Chutes et enlever les vis qui dépassent
- Réparer notre escalier qui a brûlé l'an passé (PRIORITÉ)
- Tondre le gazon et mettre des banquettes pour regarder la ville et regarder les feux d'artifice et les levers de soleil (PRIORITÉ)
- Faire des coins-de-feu, installer des bancs non combustibles (PRIORITÉ)
- Remise en question des trois sorties d'autoroute dans le secteur du boulevard des Chutes

Secteur Montmorency

Les espaces verts et le verdissement

- Amélioration de la promenade autour de l'étang et création d'un point d'observation sur l'étang, amélioration de la vue (3 mentions)
- Les endroits propices pour planter des arbres et des arbustes :
 - Le long du boulevard Sainte-Anne, avec le souci de favoriser de l'ombrage pour les piétons (3 mentions)
 - Le long de la piste cyclable
- Création de parcs et d'espaces verts (parc de la CCNQ) (PRIORITÉ)
- Idées pour que le secteur réponde davantage aux besoins en termes d'espaces verts, de plantations ou d'équipements publics :
 - Une piste cyclable alternative (de longueur partielle) longeant le fleuve directement, la piste actuelle est encastrée entre le boulevard Sainte-Anne et l'autoroute
 - Les accès au fleuve sont trop peu nombreux pour le contempler ou mettre un kayak à l'eau
 - Certains citoyens se plaignent qu'il faille payer pour entrer sur le site de la baie de Beauport, même à pied ou en vélo, le site n'est pas desservi par l'autobus (comparaison avec la promenade Samuel-De-Champlain, où le stationnement est gratuit)
 - Arbres pas trop hauts

- Favoriser le stationnement du côté nord pour les sections comprises entre les rues du Manège et de Francheville
- Démantèlement de la voie ferrée pour installer celle-ci sur le boulevard Sainte-Anne et la reconvertir en piste cyclable
- Observation des oiseaux pour le bas de la falaise (rue des Pionnières de Beauport)
- Faire un marais à oiseaux le long de la rue des Pionnières (secteur du bassin des Pionnières de Beauport près de l'autoroute Félix-Leclerc)
- Garder et développer des percées visuelles
- Mur de végétation devant les terrains industriels
- Garder la bande de verdure de gazon et conserver les stationnements dans l'îlot entre les 112^e et 116^e rues

Les déplacements et la mobilité

- Amélioration du transport en commun dans le quartier Montmorency (en relation avec le stationnement du RTC) (2 mentions)
- Réduction de la vitesse sur la portion entre la 122^e rue et le boulevard des Chutes (2 mentions)
- Éliminer une voie du boulevard et la léguer aux propriétaires afin de permettre la création d'espaces verts, des terrasses pour les commerces, des bancs publics, etc.
- Réduire le nombre de voies
- Élargissement des trottoirs (**PRIORITÉ**)
- Création d'un carrefour giratoire pour réduire la vitesse à la hauteur de la côte Saint-Grégoire
- Création de traverses piétonnières et cyclables plus sécuritaires pour accéder aux commerces du quartier
- Expropriation des transporteurs pour réduire le transport lourd et la vitesse
- Contre la densification, puisque cela augmente le trafic
- Endroits plus problématiques pour la sécurité des piétons et des cyclistes :
 - Sous les trois viaducs de la piste cyclable. Au printemps, ils se remplissent d'un mètre d'eau et la glace les rend glissants et dangereux. L'hiver, ces viaducs empêchent d'utiliser la piste pour le ski de fond
- Idées pour améliorer la circulation et le confort des piétons et des cyclistes :
 - Éclairage de la piste cyclable
 - Permettre aux cyclistes de remonter du bas des Chutes vers le haut, où l'on peut prendre l'autobus 800 avec les supports à vélo
 - Accès nord-sud à partir du rond-point jusqu'au boulevard Sainte-Anne
 - Stationnement sur le boulevard Sainte-Anne d'un côté
- Ajouter des bancs le long des trottoirs à intervalle régulier
- Point d'eau près des accès de pistes cyclables
- Ajouter une voie de piste cyclable, une pour piétons et deux pour cyclistes

- Certains proposent du stationnement du côté nord au lieu du côté sud
- Bien délimiter les entrées commerciales sur le boulevard Sainte-Anne (bordures hautes et bordures basses avec diminution pour les accès)
- Plus d'information touristique en amont sur la piste cyclable
- Mettre de la signalisation au coin boulevard Sainte-Anne et côte Saint-Grégoire (PRIORITÉ)

Les usages et le cadre bâti

- Favoriser la création de petits commerces de quartier (aide financière, crédit de taxes, etc.) (3 mentions) (PRIORITÉ)
- Station-service (2 mentions) et restauration rapide le long du boulevard Sainte-Anne
- Bâtiments de 4 étages maximum (pas de densification dans le secteur de la Cimenterie)
- Usages à privilégier :
 - Augmenter les accès au fleuve et ajouter un parcours cycliste directement le long du fleuve, la quantité de touristes à vélo serait plus heureuse
- Usages à ne pas permettre :
 - Cesser de faire payer les piétons et cyclistes accédant à la baie de Beauport
 - Ne pas créer une deuxième piste cyclable plus au nord, plus éloignée du fleuve, c'est développer une deuxième laideur
 - Lors de la plantation d'arbres, laisser assez d'espace entre l'arbre et la vue, en cas d'urgence, un cycliste peut rouler sur la bande entre la vue et les arbres, sans nuire aux piétons, éviter de faire comme sur la terrasse Dufferin et le début du boulevard René-Lévesque où les autobus coincent les cyclistes alors que les trottoirs sont très larges
 - Ne pas coller les trottoirs sur la rue, les séparer par des arbres
 - Au lieu de créer un nouveau plan d'eau, valoriser les deux bassins existants à l'est de l'autoroute
- Services à ajouter :
 - Faire dévier l'autobus 53 vers la baie de Beauport
 - Uniformiser la numérotation
 - Revoir les normes de stationnement par habitation
- Endroits où concentrer la densification résidentielle :
 - Dans le secteur D'Estimauville et la Cimenterie
- Limite de la hauteur des bâtiments :
 - Maintenir le maximum de la hauteur actuelle
 - 13 mètres maximum entre la rue des Pionnières de Beauport et le boulevard Sainte-Anne
- Limiter à 3 étages les résidences du secteur de la Cimenterie, proposition de la ville plus intéressante (PRIORITÉ)

- En accord avec un foyer de personnes âgées, mais celui-ci doit respecter la hauteur
- Toit vert favorisé pour un point de vue sur le fleuve
- Obliger d'avoir des espaces de stationnement sur le terrain
- Construction limitée à une hauteur de 3 étages
- Aménagement d'un stationnement sous la bretelle de l'autoroute 40 et aménagement de fresques

Les aménagements urbains

- Parc projeté est une bonne idée, prévoir des jeux d'eau pour rafraîchir pour capacité d'attraction (**PRIORITÉ**) (3 mentions)
- Implanter des activités récréotouristiques et commerces de proximité (étang de la côte) (**PRIORITÉ**) (2 mentions)
- Amélioration de l'éclairage pour les trottoirs (**PRIORITÉ**)
- Réaménager les îlots entre le boulevard et la voie de service entre les 112^e et 116^e rues (présentement, c'est de la mauvaise herbe)
- Endroits pour créer davantage d'espaces publics :
 - Autour d'un ou de plusieurs étangs
 - Faire un parc sur le site de dépôt à neige
- Lieux à privilégier pour des activités publiques (rassemblements) :
 - Autour du centre communautaire le Pivot, l'allure actuelle est triste
- Endroits où la Ville pourrait installer du mobilier urbain :
 - En bordure de l'étang de la côte, près du Bingo des Chutes
 - Dans l'espace Francheville
- Enlever les poteaux électriques sur le côté sud du boulevard et mettre des lampadaires plus bas (**PRIORITÉ**)
- Créer un espace public au Pivot. Agrandir le parc du Pivot jusqu'à la 116^e rue (**PRIORITÉ**)
- Création d'un centre d'interprétation sur l'histoire du fleuve (le site est idéal, bien situé à mi-chemin entre le centre-ville, Sainte-Anne-de-Beaupré et l'Île-d'Orléans et à proximité du fleuve. On pourrait possiblement intéresser le propriétaire de l'ancienne Église)
- Que les 3 paliers de gouvernement s'allient de façon à réaliser l'accès au fleuve, soit la partie sud de l'autoroute Montmorency et en faire un attrait touristique

Les priorités d'intervention

- Types d'emplois ou activités économiques à favoriser :
 - La proximité de la Chute, site géré par la SEPAQ, devrait être encouragée, un commerce comme le magnifique restaurant Pub de la Chapelle
 - Décloisonner la petite école du Parc qui a failli être fermée et l'ouvrir à la population voisine (secteur de la Cimenterie)
 - Favoriser le passage du train

- Favoriser une concentration de petits commerces (boulangerie, épicerie fine, etc.)
- Mettre en valeur l'histoire de Montmorency, on ne voit nulle part des extraits, sauf au musée de la Chute, qui est limité au manoir
- Aménagement du parc du Pivot
- Amélioration du service du RTC

Commentaires hors tronçon

- Piste cyclable éclairée longeant le fleuve rejoignant le parc projeté sur le site de dépôt à neige en passant sous le viaduc Dufferin
- Percée visuelle à maintenir à la hauteur des Pionnières de Beauport vers le fleuve
- Besoin d'installation de rétention d'eau (accumulation d'eau dans la 112^e Rue)
- Ajout d'un feu de circulation sur l'autoroute Dufferin à la hauteur de la rue du Manège pour laisser le viaduc à l'est pour les piétons
- Détruire le viaduc du boulevard des Chutes
- Reconfiguration des 3 entrées de l'autoroute Dufferin visant à réduire les accès autoroutiers
- Zone dangereuse dans le secteur de la rue du Manège et boulevard Sainte-Anne
- Lien piéton pour autobus dans le prolongement de la rue des Pionnières de Beauport entre le boulevard des Chutes et l'avenue Royale
- Écran végétal bas (projet du littoral CCNQ)

SONDAGE D'APPRÉCIATION

Suite à l'exercice d'atelier participatif, les participants qui le désiraient ont rempli un sondage sur leur appréciation du processus. Trente-trois participants ont complété le questionnaire.

Résultats du sondage

- ✓ Une très grande majorité des participants ont entendu parler de l'atelier participatif via le dépliant qu'ils ont reçu dans leur boîte aux lettres
- ✓ 14 participants résident dans le secteur Montmorency, 8 dans le secteur Everell, 8 dans le secteur Giffard et 3 dans le secteur Courville
- ✓ 60% des répondants sont des hommes
- ✓ 70% des participants ont plus de 55 ans
- ✓ Plus de 75% des participants se disent satisfaits ou très satisfaits de la formule de travail en atelier
- ✓ La salle a été jugée satisfaisante ou très satisfaisante par 70% des participants
- ✓ 27 participants se sont dits à l'aise ou très à l'aise pour poser des questions suite à la présentation
- ✓ Plus de 75% des répondants ont jugé l'animation satisfaisante ou très satisfaisante
- ✓ 85% des participants étaient à l'aise ou très à l'aise pour poser des questions et interagir pendant l'atelier
- ✓ Dans l'ensemble, plus de 80% des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience d'atelier participatif

Commentaires généraux

- Diminuer le temps de questions, permettre d'échanger en groupe et non seulement par table
- La salle était très bruyante pendant l'atelier et on avait de la difficulté à s'entendre
- La ville devrait mettre certains dos-d'âne pour éviter la vitesse
- Excellent
- Support papier (plan) pour chaque participant. Présentation très rapide
- La salle était très bien montée
- La portion entre l'autoroute Félix Leclerc et le boulevard des Chutes a été mise en sourdine, mais je comprends
- La présentation aurait dû être faite par secteur

- J'aurais aimé qu'on fasse le lien entre l'aménagement du boulevard Sainte-Anne et le littoral (accès au fleuve)
- Manque de lumière
- Salle un peu trop sombre (2 mentions)
- Plus de temps d'explication et d'analyse en atelier est nécessaire
- Avoir plus de temps pour parler et plus d'info sur le secteur Montmorency entre la 122e et les Chutes
- C'était super !!
- Pour la période de questions : n'accepter que des questions sans droit de parole si ce sont des commentaires



Représentants de la Ville de Québec présents à la rencontre

- Mme Julie Lemieux, conseillère municipale et vice-présidente du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Mme Marie-France Trudel, conseillère municipale, district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux et présidente du conseil d'arrondissement de Beauport
- M. Jérémie Ernould, conseiller municipal, district de Robert-Giffard
- M. Étienne Pelletier, conseiller en urbanisme
- Mme Suzanne Hamel, architecte-paysagiste
- Mme Marie Lagier, conseillère en consultations publiques
- Mme Anne-Sophie Leclerc-Hamel, conseillère en consultations publiques
- M. Benoit Andrews, conseiller en planification du transport
- M. Ghislain Breton, conseiller en environnement
- M. Sébastien Dumas, conseiller en urbanisme
- Mme Annick Senneville, ingénieure
- Mme Sonia Tremblay, conseillère en urbanisme
- Mme Marie-Pierre Raymond, directrice associée, Arrondissement de Beauport
- Mme Renée Désormeaux, directrice, division de la coordination des projets de développement
- M. Alejandro Calderon, conseiller en urbanisme

Rédigé le 2 février 2017